









© Archives de Lorient - Josiane Grand-Côté

PAYS DE LORIENT - QUIMPERLÉ

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS EN 2021 ET DÉBUT 2022

IDÉES À RETENIR

- 
-  Une production à nouveau en baisse en 2021 : **1 127 mises en chantier, soit -13 % en un an**
 -  Une baisse marquée sur Lorient Agglomération : **-27 % avec 661 logements**
 -  Une nette reprise sur Quimperlé Communauté (**267 logements, +11 %**) et Blavet Bellevue Océan Communauté (**199 logements, +28 %**)
 -  Une production qui reste **inférieure** aux objectifs des PLH et des SCoT
 -  Une très forte reprise au premier semestre 2022 : **+87 % avec 1 017 logements mis en chantier sur les 6 premiers mois de l'année**

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
1 127 MISES EN CHANTIER DÉCLARÉES EN 2021 : UNE BAISSSE DE 13,3%, MAIS DE TRÈS FORTES PERSPECTIVES POUR 2022.....	6
LA PRODUCTION SUR LORIENT AGGLOMÉRATION EN BAISSSE EN 2021 TANT SUR L'INDIVIDUEL QUE SUR LE COLLECTIF... ..	6
... MAIS UNE REPRISE TRÈS FORTE AU PREMIER SEMESTRE 2022	6
RETOUR À LA HAUSSE SUR QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ EN 2021... ..	7
... ET DES PERSPECTIVES DE POURSUITE DE LA DYNAMIQUE POUR 2022 ET 2023... ..	7
REPRISE DE LA PRODUCTION SUR BBO COMMUNAUTÉ.....	7
... MAIS DES PERSPECTIVES MOINS BONNES POUR LES ANNÉES À VENIR.....	7
UNE CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS TOUJOURS PLUS FORTE QU'EN BRETAGNE ET SUR LE RESTE DE LA FRANCE	10
7 COMMUNES ACCUEILLENENT PLUS DE LA MOITIÉ DES NOUVELLES RÉALISATIONS.....	12
UN PREMIER SEMESTRE 2022 RECORD	17
DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE À RELATIVISER.....	19

AVANT-PROPOS

Au cœur des objectifs des SCoT, PLH et PLU, le nombre de logements mis en chantier reste un indicateur majeur des politiques d'urbanisme et d'habitat. Dans un contexte de très forte tension de l'offre de logement, à l'achat comme à la location, la production de logements neufs reste essentielle à la fluidité du marché et au parcours résidentiel. Elle doit compléter l'offre existante, afin de répondre au besoin de la population en place et des nouveaux arrivants.

Le pays de Lorient-Quimperlé avait connu un net recul en la matière en 2019 (-32,3% de mises en chantier déclarées), après deux années de fortes hausses. En 2020 la production de logements avait repris (+5,7%) sans retrouver son niveau d'avant 2019. En 2021 la production diminue à nouveau (-13,3%), notamment du fait de la baisse sur Lorient Agglomération que ne compensent pas les nettes reprises sur Quimperlé Communauté et BBO Communauté.

Le premier semestre 2022 est marqué par une envolée spectaculaire (+86,9% par rapport au premier semestre 2021) avec un niveau de production sur six mois supérieur à 1000 logements, qui compense le ralentissement de 2021 sur Lorient Agglomération. De plus, les autorisations (permis de construire) repartent très fortement.



1 127 MISES EN CHANTIER DÉCLARÉES EN 2021 : UNE BAISSSE DE 13,3 %, MAIS DE TRÈS FORTES PERSPECTIVES POUR 2022

Avec 1127 mises en chantier de logements déclarées en 2021, le pays de Lorient-Quimperlé a connu une rechute de sa production : -13,3% en un an.

Toutefois cette baisse globale n'est pas uniforme dans les trois intercommunalités :

- la production est en recul assez net sur Lorient Agglomération (661 logements, soit -26,8% en un an). Il s'agit du niveau de production le plus bas des dix dernières années ;
- la production est en hausse sur Quimperlé Communauté : 267 logements ont été mis en chantier, soit +10,8% en un an. Ce chiffre est supérieur à la moyenne de long terme de ce territoire (236 / an sur la période 2011-2020) ;
- pour BBO Communauté, la hausse est encore plus spectaculaire : +27,6% en un an avec 199 logements mis en chantier, ce qui est très supérieur à la moyenne de long terme (127 par an).

Sur l'ensemble de la Bretagne, le nombre de mises en chantier déclarées (24 440) est reparti à la hausse en 2021 (+18,6%). Cette hausse est plus forte qu'à l'échelle nationale (+7,5%). L'activité du bâtiment, impactée à la fois par les confinements et par les difficultés d'approvisionnement en matériaux en 2020, semble avoir repris, malgré la nette hausse des prix des matières premières.

Le département du Finistère connaît également une très forte hausse des mises en chantier en 2021 (+33,3% - 5 874 mises en chantier déclarées). Sur le Morbihan, en progression pour la deuxième année consécutive, la hausse est moins nette (+4,5% avec 5 668 logements) avec un nombre de mises en chantier déclarées supérieur au niveau de 2018 (environ 5 400 logements).

LA PRODUCTION SUR LORIENT

AGGLOMÉRATION EN BAISSSE

EN 2021 TANT SUR L'INDIVIDUEL

QUE SUR LE COLLECTIF...

La production de logements collectifs reste le marqueur le plus important dans l'évolution du nombre global de logements produits sur Lorient Agglomération. Territoire sur lequel se concentre la majeure partie des logements collectifs du pays de Lorient-Quimperlé, l'évolution de sa production dans cette typologie de logement influence fortement la production globale du territoire.

Ainsi, après une année 2020 de reprise timide (373 logements collectifs), la production diminue en 2021 avec seulement 209 mises en chantier déclarées. Cela reste nettement inférieur à la moyenne produite chaque année sur 10 ans (519 par an).

Le nombre de déclarations de mises en chantier de logements individuels (452) est également en recul de 14,7%. C'est la deuxième année consécutive de baisse pour les maisons (-9,2% en 2020 par rapport à 2019).

... MAIS UNE REPRISSE TRÈS FORTE

AU PREMIER SEMESTRE 2022

Le premier semestre de l'année 2022 est marqué sur Lorient Agglomération par une très forte hausse (+162,4% par rapport au premier semestre 2021) du nombre de mises en chantier déclarées : 719 contre 274 en 2021. C'est la plus forte production en un semestre depuis 4 ans (351 en 2020 et 296 en 2019). C'est déjà davantage que l'ensemble de l'année 2021.

Le nombre d'autorisations délivrées en 2021 reste très élevé sur Lorient Agglomération (1871). On constate cette année encore une forte hausse : +45,2% par rapport à 2020. En 2020 et 2019 ce nombre était respectivement de 1289 et 1117 logements. Les autorisations délivrées au premier semestre 2022 sont plus faibles (-13,5%, 971 logements autorisés) qu'au premier semestre 2021, avec une baisse des autorisations en collectif et une hausse en individuel. Pour autant ce chiffre reste très supérieur à la moyenne des autorisations du premier semestre des trois années précédentes (555 entre 2017 et 2019). Cela laisse présager une production élevée pour les années à venir.

RETOUR À LA HAUSSE SUR QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ EN 2021...

Le nombre de logements commencés sur Quimperlé Communauté en 2021 connaît une hausse portée par la reprise de la production de logements collectifs (72 contre seulement 5 en 2020). C'est une production assez forte pour Quimperlé Communauté (27% des logements) et plus élevée que la moyenne des années passées (36 par an entre 2016 et 2019). Cette hausse de la production en collectif compense une production de logements individuels en diminution (195 contre 236 en 2020, soit -17,4%). Au premier semestre 2022, le nombre de logements commencés est de 223, soit une hausse de 28,9% par rapport au premier semestre 2021. Cette reprise est portée par la production de logements individuels (200, soit +90,5%).

... ET DES PERSPECTIVES DE POURSUITE DE LA DYNAMIQUE POUR 2022 ET 2023

En 2021, 468 logements ont été autorisés sur Quimperlé Communauté (135 en collectif et 333 en individuel), soit 66,5% de plus qu'en 2020.

Cette hausse des autorisations s'est poursuivie au premier semestre 2022 (+22,2% par rapport au premier semestre 2021), tant en individuel qu'en collectif. Les perspectives de hausse de la production sont donc bien réelles pour 2022 et 2023.

REPRISE DE LA PRODUCTION SUR BBO COMMUNAUTÉ...

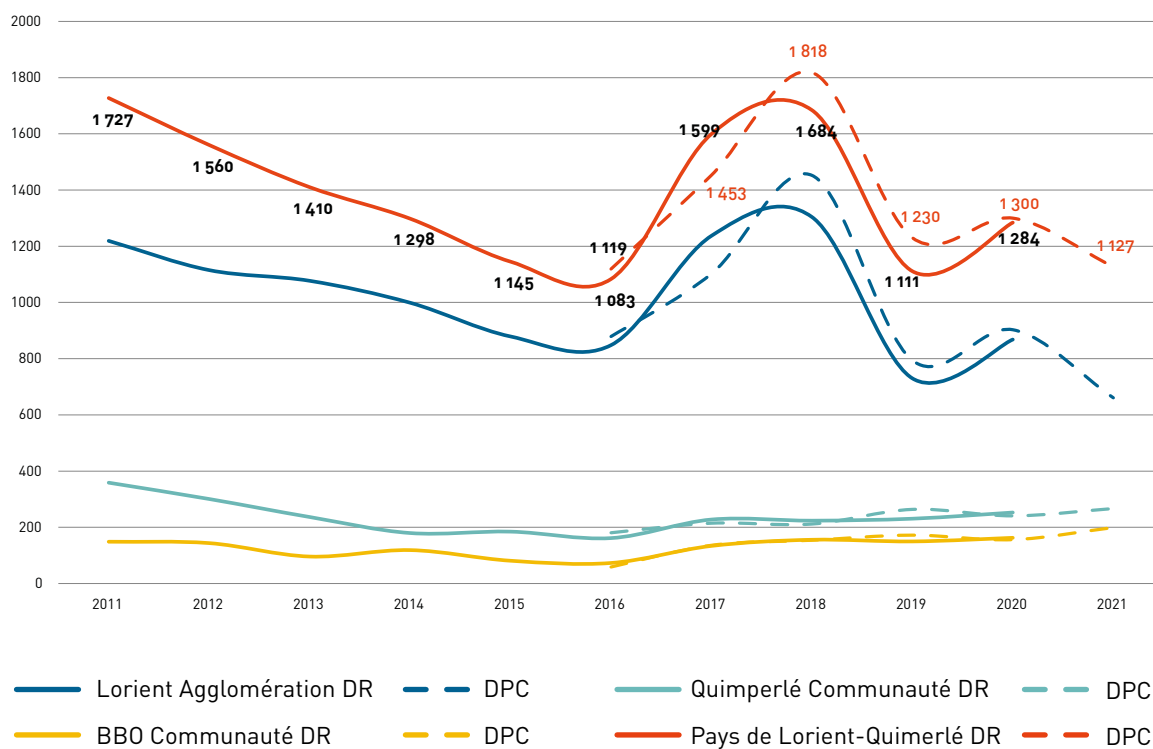
Sur BBO Communauté, la hausse de production (+27,6% en un an) est portée par la production de maisons (179, +54,3%) tandis que la production de logements collectifs, traditionnellement faible, diminue (20 logements contre 40 en 2020). Les productions en individuel et en collectif sont supérieures aux moyennes observées de 2018 à 2020 (respectivement 144 et 16 par an).

... MAIS DES PERSPECTIVES MOINS BONNES POUR LES ANNÉES À VENIR

Le premier semestre 2022 est marqué par la baisse de la production (-22,7% par rapport au premier semestre 2021). Il n'y a pas eu de mises en chantier de logements collectifs et l'individuel marque le pas.

Les autorisations ont été plus nombreuses en 2021 qu'en 2020 (235 contre 210), mais il n'y a eu aucune autorisation pour du collectif. La très grande majorité de l'offre nouvelle reposera donc sur le logement individuel pour les années 2022 et 2023. Or, le nombre d'autorisations au premier semestre 2022 est en forte diminution : -67,8% avec seulement 39 maisons autorisées.

Nombre de logements mis en chantier (DR) et nombre de mises en chantiers déclarées (DPC) sur le pays de Lorient-Quimperlé 2011-2021

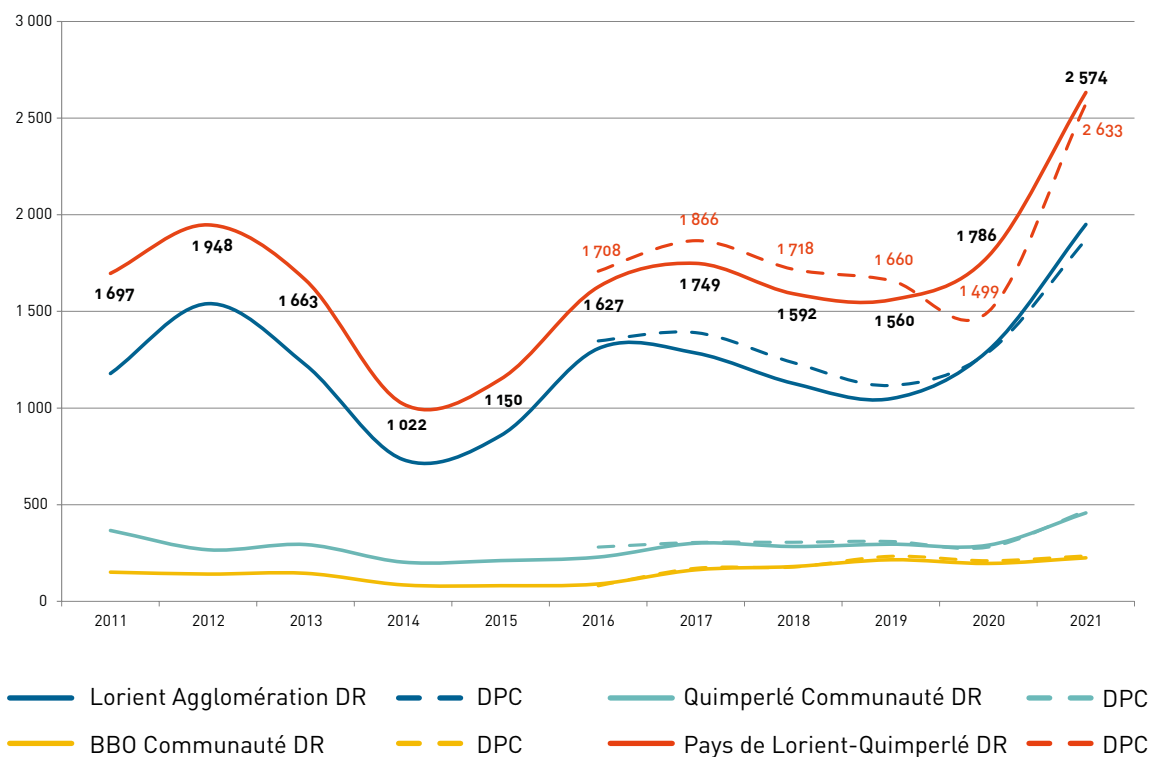


Source : Sit@del
 Traitement statistique et graphique : AudéLor : septembre 2022



- DR (date réelle) : Les mises en chantier sont dénombrées à la date effective de leur lancement
- DPC (date de prise en compte) : Les mises en chantier sont dénombrées à la date de réception de la déclaration d'ouverture de chantier

Nombre de logements autorisés sur le pays de Lorient-Quimperlé 2011-2021



Source : Sit@del
 Traitement statistique et graphique : AudéLor : septembre 2022

Nombre d'autorisations déclarées et évolution par territoire 2018-2020

	Nombre d'autorisations déclarées			Évolution		Moyenne annuelle 2018-2020
	2019	2020	2021	2019-2020	2020-2021	
Lorient Agglomération	1 117	1 289	1 871	+15,5%	+45,2%	1 426
Quimperlé Communauté	310	281	468	-9,4%	+66,5%	353
BBO Communauté	233	210	235	-9,9%	+11,9%	226
Pays de Lorient-Quimperlé	1 660	1 780	2 574	+7,2%	+44,6%	2 005
SCoT	1 350	1 499	2 106	+11,0%	+40,5%	1 420
Finistère	5 576	5 948	7 735	+6,7%	+30,0%	6 420
Morbihan	5 489	6 836	8 236	+24,5%	+20,5%	6 854
Bretagne	25 244	25 607	34 082	1,4%	33,1%	28 311
France	458 473	398 757	477 382	-13,0%	19,7%	444 871

Source : Sit@del
 Traitement statistique : AudéLor – septembre 2022



UNE CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS TOUJOURS PLUS FORTE QU'EN BRETAGNE ET SUR LE RESTE DE LA FRANCE

L'année 2021 est à nouveau marquée par une forte hausse du nombre de projets. Le nombre d'autorisations délivrées en 2021 est de 2574 sur l'ensemble du pays de Lorient-Quimperlé (+44,6% par rapport à 2020).

La progression est supérieure à celle de la région Bretagne (+33,1%), du Finistère (+30,0%), du Morbihan (+20,5%) et de l'ensemble de la France (+19,7%).

La hausse du nombre de projets est très forte sur Quimperlé Communauté (+66,5%) et Lorient Agglomération (+45,2%), tandis qu'elle est plus mesurée sur BBO Communauté (+11,9%).

Localement, la hausse des autorisations reste portée par les projets collectifs (+76,8%) sur Lorient Agglomération et Quimperlé Commu-

nauté. Le nombre d'autorisations pour des logements individuels progresse cependant assez nettement également (+21,7%), surtout sur BBO Communauté.

Pour les années 2023 et 2024 cela représente des perspectives élevées de mises en chantier de logements.

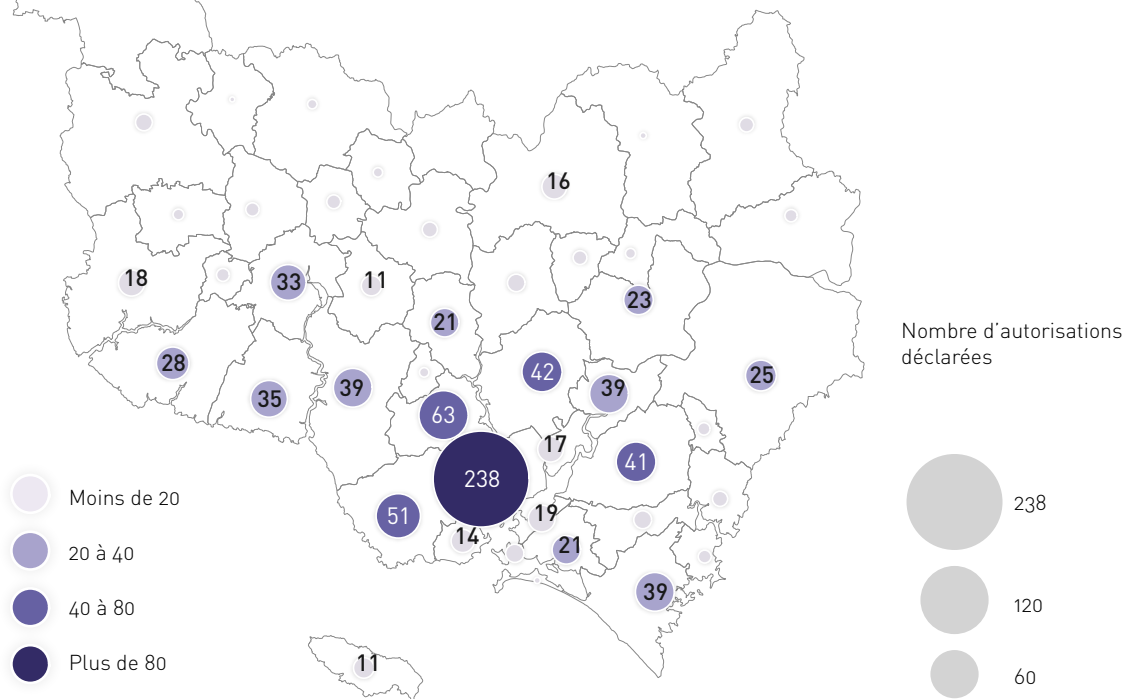
Au premier semestre 2022, les autorisations déclarées ont été moins nombreuses qu'au premier semestre 2021 (-12,1%), avec un ralentissement marqué sur Lorient Agglomération et BBO Communauté. Pour autant, leur nombre reste nettement supérieur à la moyenne au premier semestre des trois dernières années (cf. cartes 9 et 10).

Nombre de mises en chantier déclarées et évolution par territoire 2019-2021

	Nombre de mises en chantier déclarées			Évolution		Moyenne annuelle 2019-2021
	2019	2020	2021	2019-2020	2020-2021	
Lorient Agglomération	794	903	661	13,7%	-26,8%	786
Quimperlé Communauté	264	241	267	-8,7%	10,8%	257
BBO Communauté	172	156	199	-9,3%	27,6%	176
Pays de Lorient-Quimperlé	1 230	1 300	1 127	5,7%	-13,3%	1 219
ScoT	966	1 059	860	9,6%	-18,8%	962
Finistère	4 520	4 407	5 874	-2,5%	33,3%	4 934
Morbihan	4 741	5 424	5 668	14,4%	4,5%	5 278
Bretagne	20 951	20 600	24 440	-1,7%	18,6%	21 997
France	361 911	316 585	341 145	-12,5%	7,8%	339 880

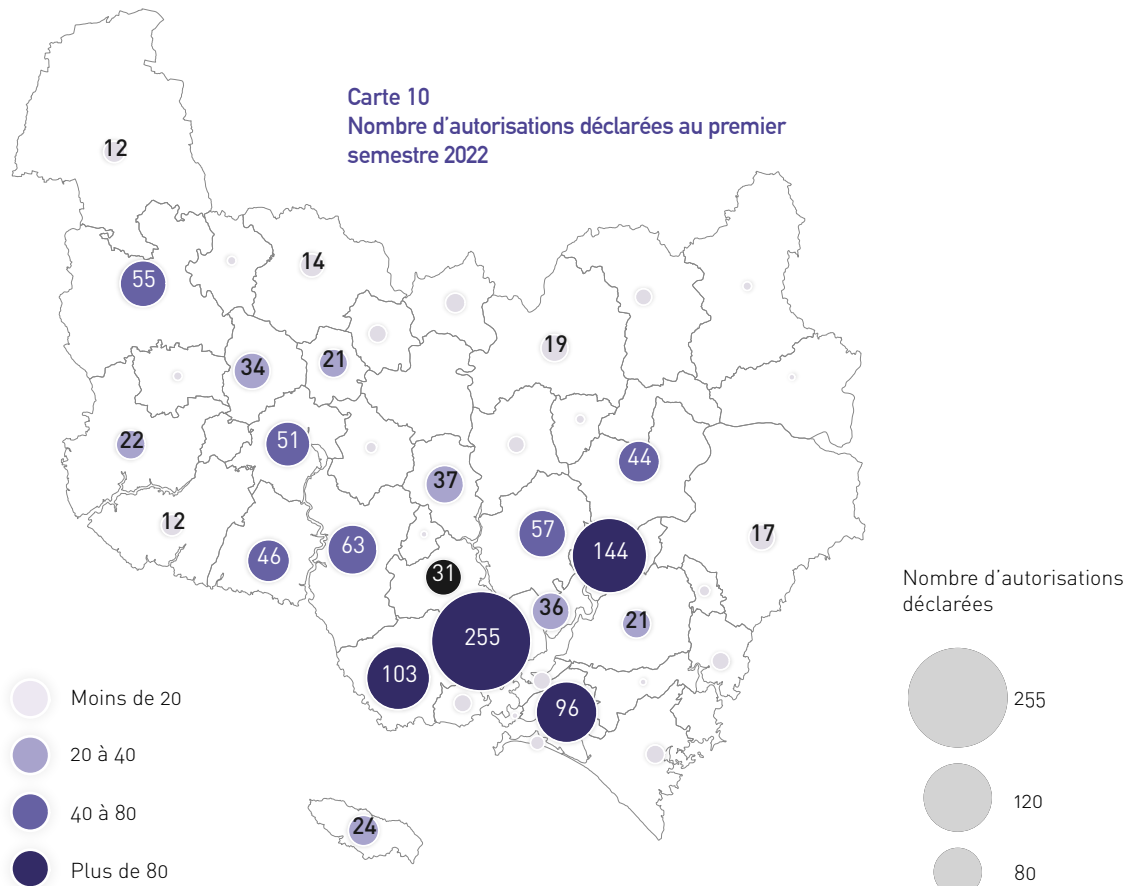
Source : Sit@del
 Traitement statistique : AudéLor – septembre 2022

Carte 9
Nombre moyen d'autorisations déclarées
au premier semestre en 2019, 2020 et 2021



Source : Sit@dél 2019,2020, 2021
 Traitement statistique et cartographie : AudéLor - septembre 2022

Carte 10
Nombre d'autorisations déclarées au premier
semestre 2022



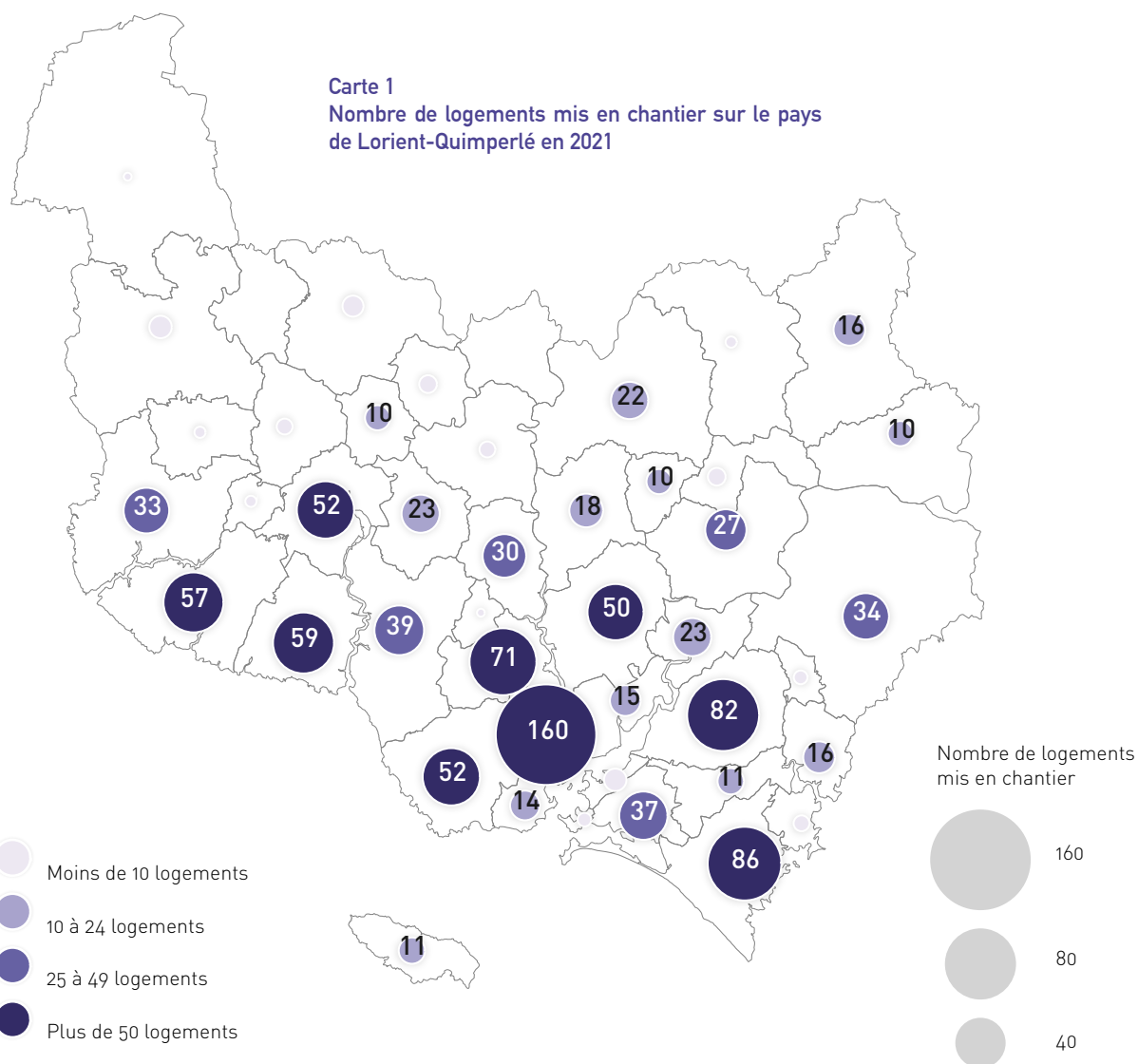
Source : Sit@dél 2022
 Traitement statistique et cartographie : AudéLor - septembre 2022



7 COMMUNES ACCUEILLEN PLUS DE LA MOITIÉ DES NOUVELLES RÉALISATIONS

Les communes de Lorient (14,2%), Plouhinec (7,6%), Kervignac (7,3%), Quéven (6,3%), Clohars-Carnoët (5,2%), Moëlan-sur-Mer (5,1%) et Quimperlé (4,6%) accueillent 50,3% des nouvelles réalisations (cf. carte n°1).

À part Kervignac, il s'agit des communes où la production de logements collectifs a été la plus forte avec Ploemeur (cf. carte n°4).

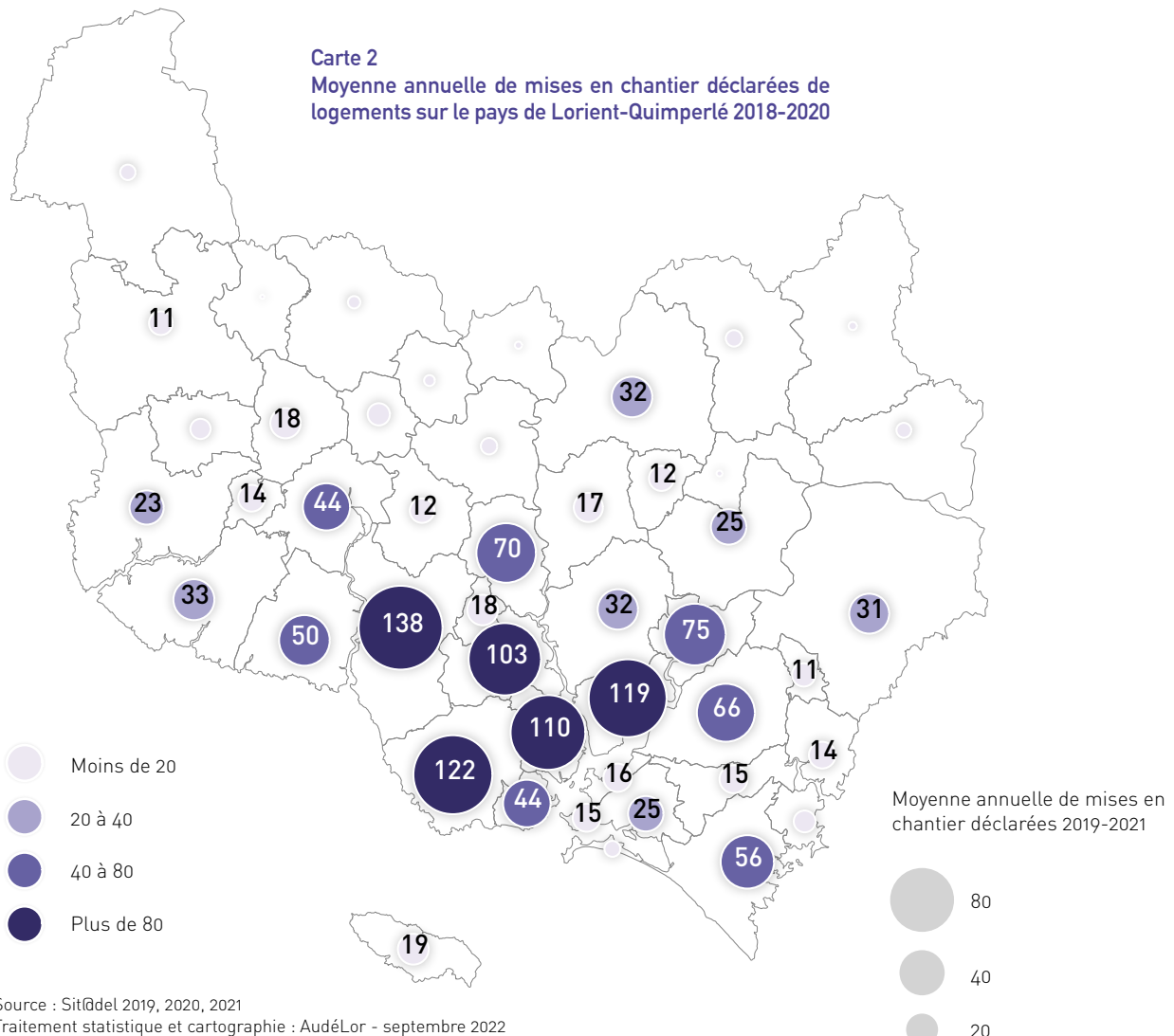


Source : Sit@del 2021
Traitement statistique et cartographie : AudéLor, septembre 2022

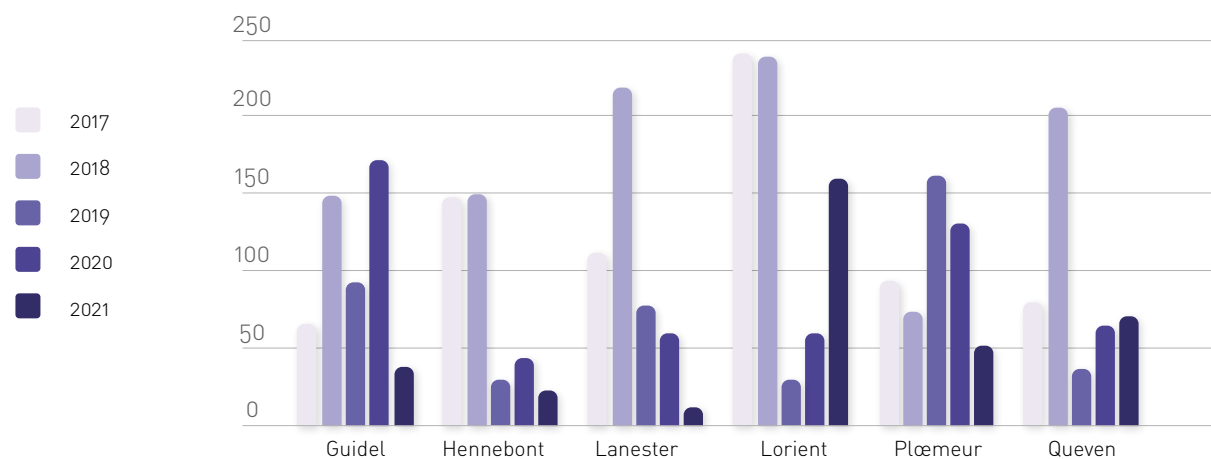
L'année 2021 marque une rupture en matière de répartition de la production de logements. Les trois communes ayant produit le plus de logements en moyenne sur les trois dernières années (Guidel, Ploemeur, Lanester) ont été beaucoup

moins actives (cf. carte n°2). Elles ont été avec Lorient et Hennebont les seules communes à produire plus de 80 logements par an en moyenne sur 10 ans (2011-2020) et ne dépassent pas 52 en 2021.

Carte 2
Moyenne annuelle de mises en chantier déclarées de logements sur le pays de Lorient-Quimperlé 2018-2020



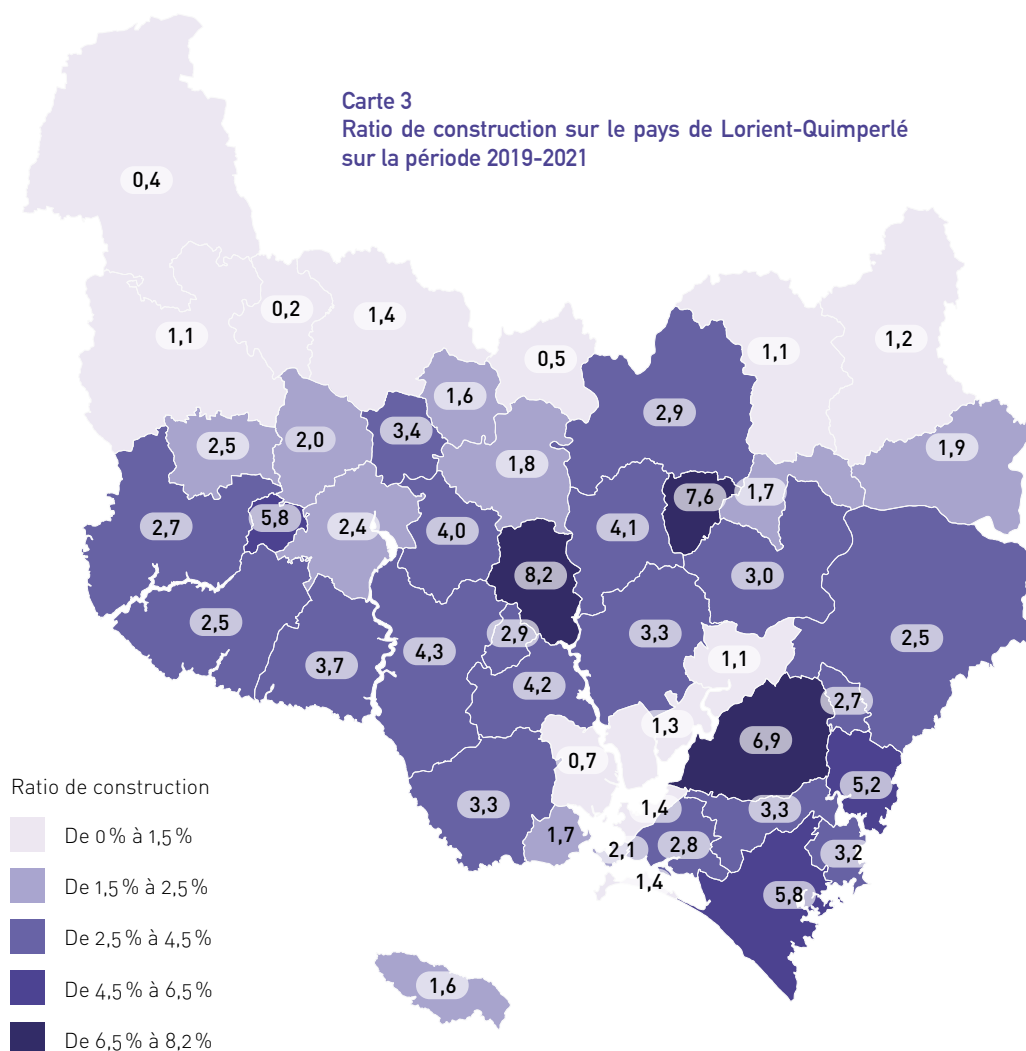
Nombre de mises en chantier déclarées de 2017 à 2021 sur 6 communes de Lorient Agglomération



En termes de progression du parc de logements sur un an, Kervignac a été la commune la plus dynamique (2,8 mises en chantier en 2021 pour 100 logements existants en 2019). Parmi les 8 communes les plus dynamiques (croissance supérieure à 1,5%) on trouve trois communes de BBO Communauté (Kervignac, Plouhinec et Nostang), quatre de Lorient Agglomération (Calan, Pont-Scorff, Quéven, Caudan) et une de Quimperlé Communauté (Rédéné).

La progression du nombre de logements neufs par rapport au parc existant n'est que de 0,2% sur Lorient et 0,5% sur Lanester. Ce ratio dépasse 1% sur Quéven (1,6%) et Ploemeur (1,3%) et 2% sur Guidel (2,5%).

Sur les trois dernières années (2019-2021), les communes ayant le plus fortement fait progresser leur parc de logements sont Pont-Scorff, Calan, Kervignac, Baye, Plouhinec et Nostang (cf. carte n°3).



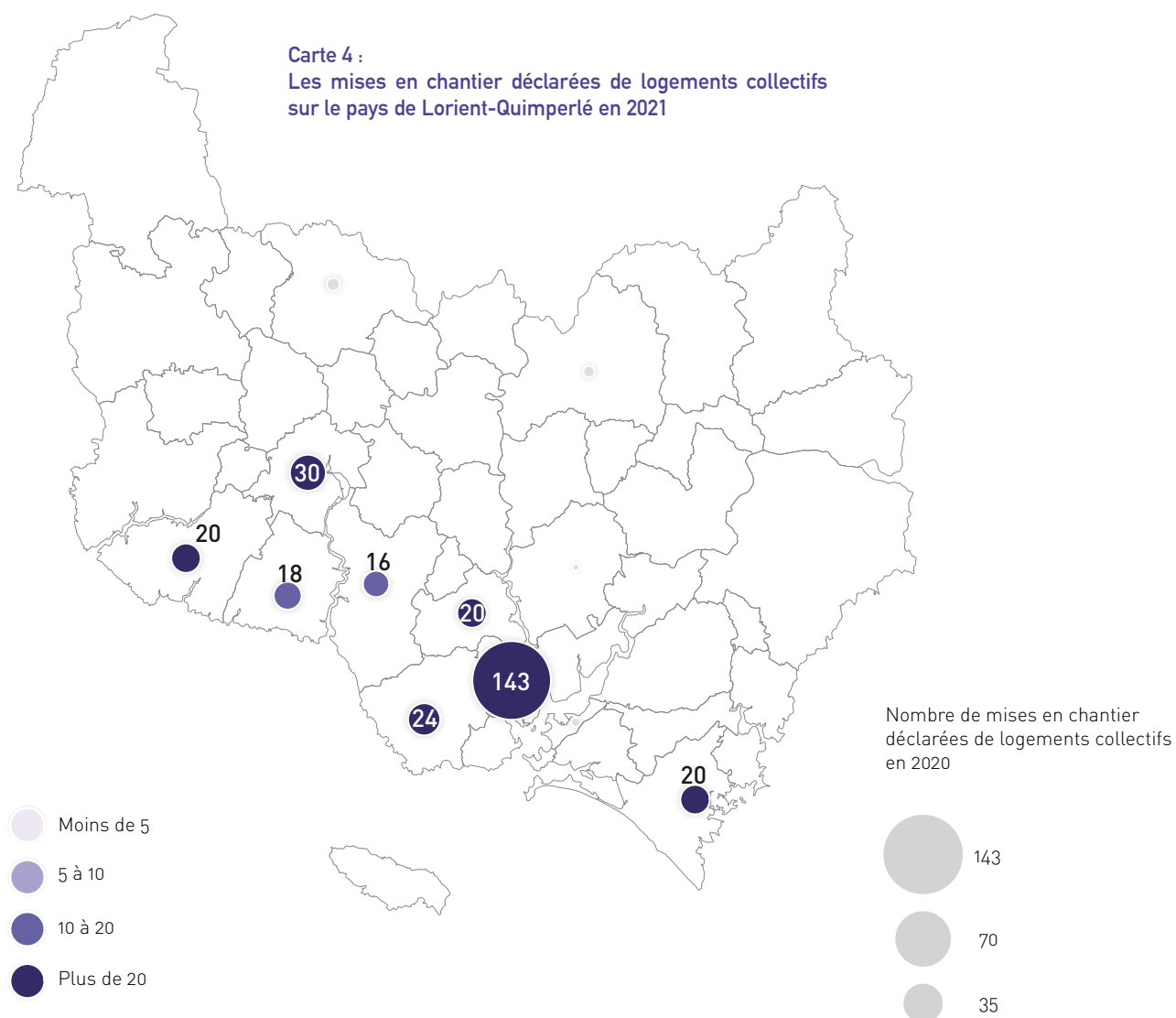
Ratio de construction 2020 :
Nombre de mises en chantiers déclarées 2019, 2020 et 2021 divisé par le nombre de logements en 2019

Source : Sit@dél 2017, Insee 2015
Traitement statistique et cartographie : AudéLor, juillet 2021

La production de logements collectifs reste très concentrée sur le cœur d'agglomération lorientaise, particulièrement la ville-centre (cf. carte n°4), et sur le littoral. Plouhinec présente une production importante de collectifs pour la deuxième

année consécutive (40 en 2020, 20 en 2021) par rapport aux années précédentes. Lorient et Quimperlé retrouvent des niveaux de production plus habituels que celui très bas de 2020.

Carte 4 :
Les mises en chantier déclarées de logements collectifs sur le pays de Lorient-Quimperlé en 2021

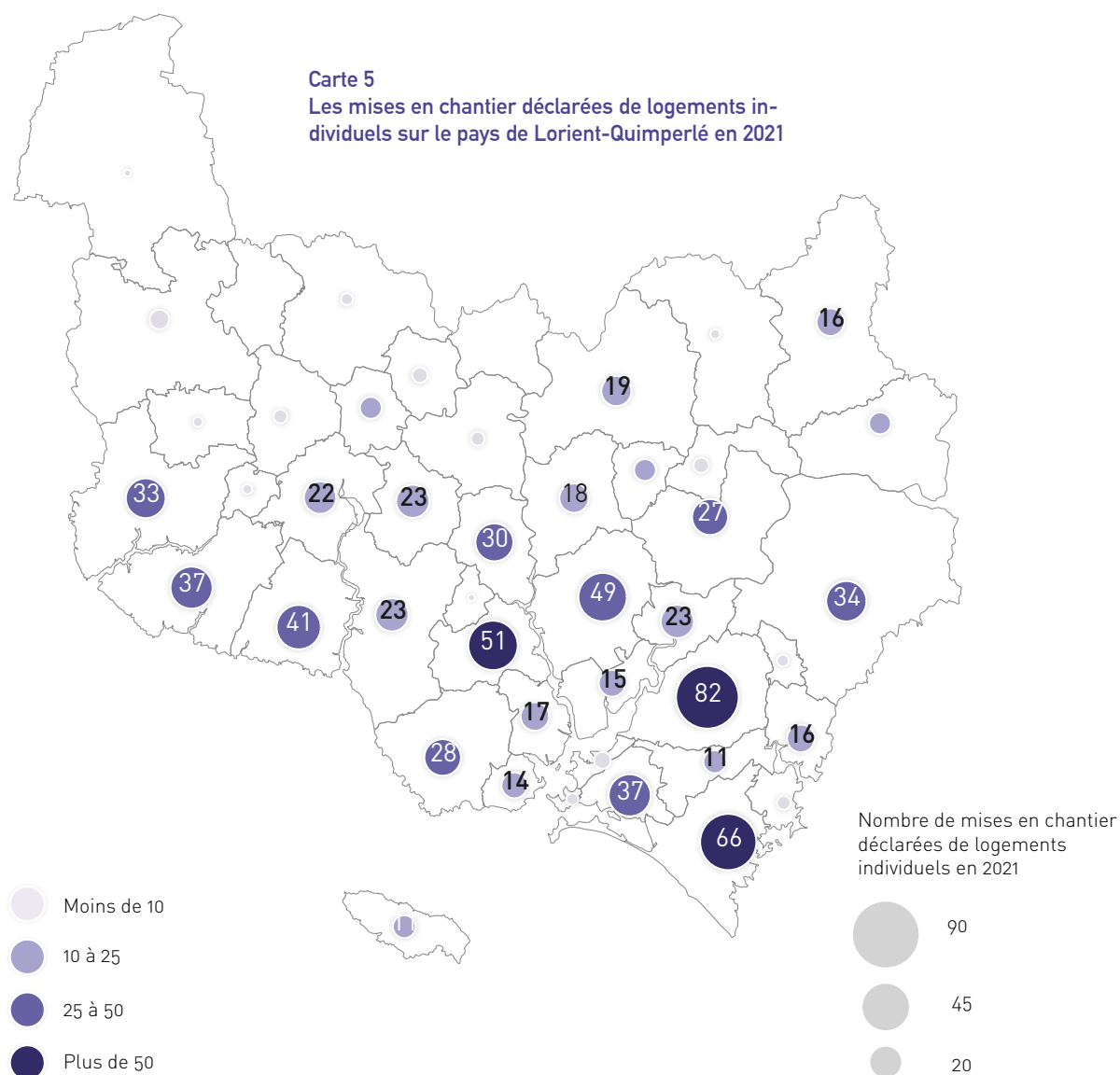


Source : Sit@del 2021
 Traitement statistique et cartographie : AudéLor - septembre 2022

La production de logements individuels reste beaucoup plus répartie sur l'ensemble du territoire (cf. carte n°5). On retrouve parmi les communes ayant déclaré le plus de mises en chantier de maisons les communes de Kervignac, Plouhinec,

Quéven, Caudan et Clohars-Carnoët. Kervignac figure également parmi les 5 communes ayant les plus fortes productions de maisons depuis 2016 avec Guidel, Ploemeur, Lanester et Pont-Scorff, plus en retrait cette année.

Carte 5
Les mises en chantier déclarées de logements individuels sur le pays de Lorient-Quimperlé en 2021



Source : Sit@del 2021
Traitement statistique et cartographie : AudéLor - septembre 2022

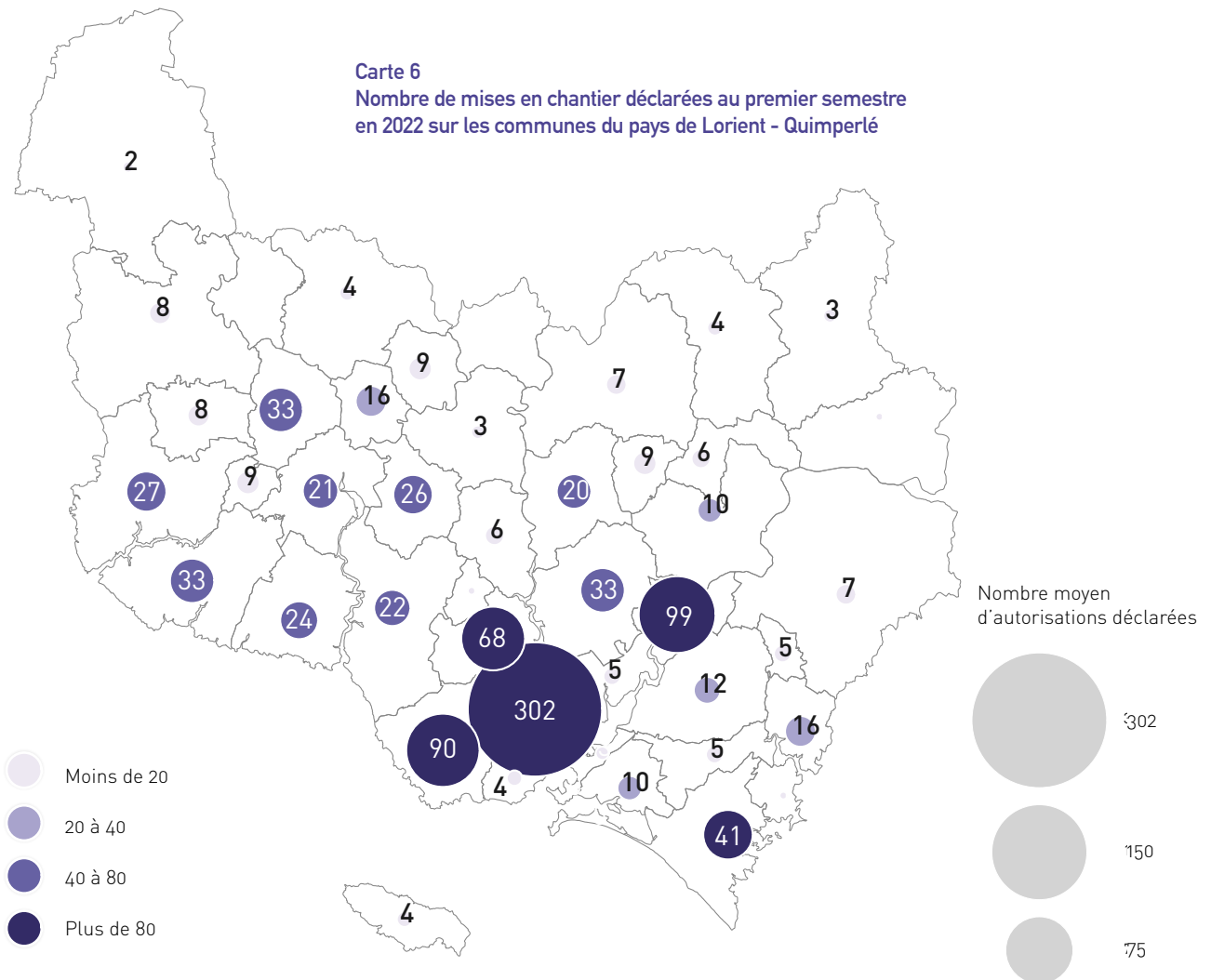


UN PREMIER SEMESTRE 2022 RECORD

La très forte reprise observée au premier semestre 2022 est notamment portée par les mises en chantier sur Lorient. Celle-ci était attendue au vu des autorisations délivrées en 2020 et début 2021 (cf. AudéLor, Communication n°171, Période COVID : la construction de logements

neufs, septembre 2021, p.18). Avec 302 mises en chantier, la ville centre représente 41,7% des mises en chantiers de Lorient Agglomération (cf. carte n°6) et réalise en 6 mois presque le double de sa production de 2021.

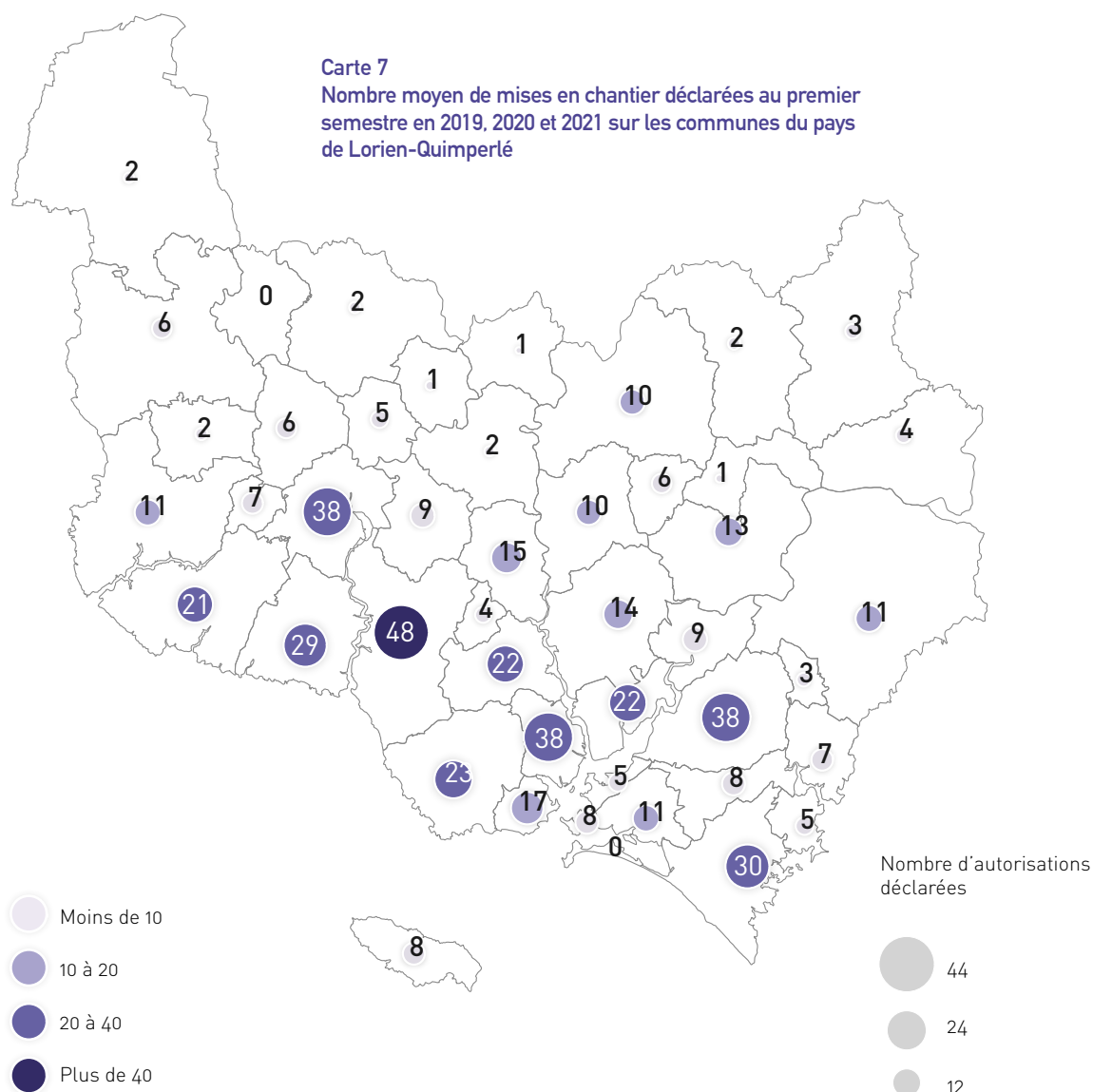
Carte 6
Nombre de mises en chantier déclarées au premier semestre en 2022 sur les communes du pays de Lorient - Quimperlé



Source : Sit@del 2021
Traitement statistique et cartographie : AudéLor - septembre 2022

Pour 19 communes la production du premier semestre dépasse la production totale de 2021. Le nombre de mises en chantier est important à Ploemeur, Quéven, Hennebont et Plouhinec. Sur ces quatre communes et Lorient la production est

très nettement supérieure à la moyenne constatée sur le premier semestre des trois dernières années (cf. carte n°7).



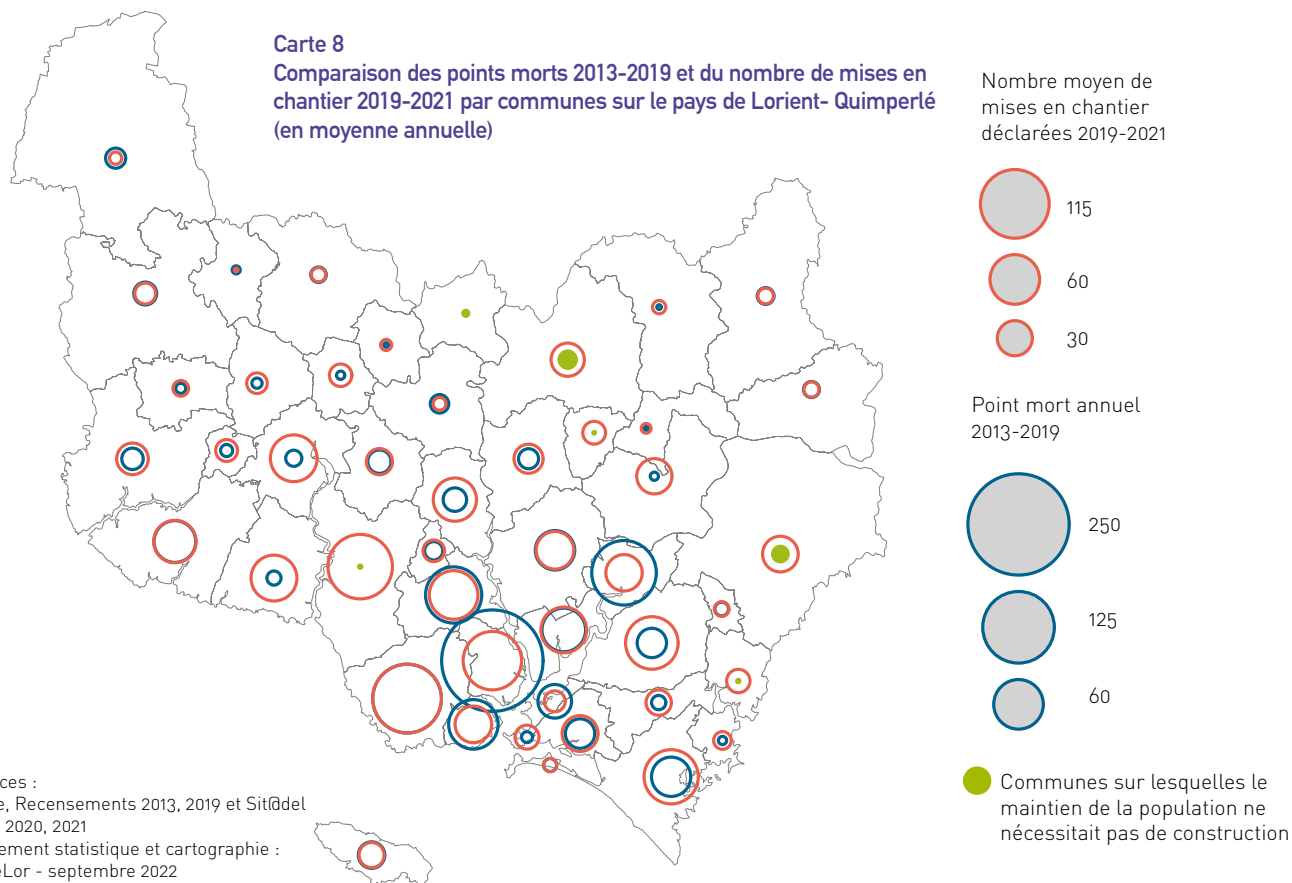


DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE À RELATIVISER

S'agissant de l'accueil de population et d'évolution démographique ces résultats donnent des perspectives de croissance. Cependant, la plus grande partie de la production de logements est absorbée par la diminution de la taille des ménages : il faut toujours plus de logements pour loger le même nombre de personnes sur un territoire car les ménages sont de plus en plus petits. On mesure le point mort pour déterminer le nombre de logements qu'il a été nécessaire de construire sur une période donnée pour maintenir la population. Entre 2013 et 2019 il a fallu construire 940 logements chaque année pour maintenir la population. La production au-delà permettait la croissance de la population ; en l'occurrence chaque année 430 logements ont permis d'accueillir une population supplémentaire.

Depuis 2019, avec 1219 logements mis en chantier en moyenne chaque année, le territoire devrait assurer sa croissance démographique. Toutefois, elle pourrait être moins forte si en plus de la production neuve il n'y a pas davantage de remobilisation de logements dans le parc existant, parmi les logements vacants, les résidences secondaires, ou par division du bâti existant.

La carte n°8 illustre la situation commune par commune : dès lors que le rond bleu est plus grand que le rond orange, la production a été inférieure au point mort et potentiellement la commune pourrait perdre des habitants. Pour celles dont le rapport est inversé, c'est une perspective de croissance qui s'annonce. Pour certaines communes (ronds verts), la croissance de la taille des ménages, la reconquête du parc existant, assurent déjà le maintien ou la croissance de population.



	DR* 2011	DR 2012	DR 2013	DR 2014	DR 2015	DR 2016	DR 2017	DR 2018	DR 2019	DR 2020	DPC** 2018	DPC 2019	DPC 2020	DPC 2021
ARZANO	0	8	8	8	1	3	3	8	4	3	8	5	3	4
BANNALEC	34	22	32	15	18	19	8	9	14	9	9	14	10	8
BAYE	8	2	11	5	6	22	6	12	17	10	9	10	23	2
CLOHARS-CARNOËT	51	41	29	16	26	27	55	56	40	41	56	44	51	59
GUILLIGOMARC'H	5	3	3	6	3	-	0	1	1	1	1	1	1	0
LOCUNOLÉ	12	4	2	5	-	0	1	3	2	3	3	1	3	5
MELLAC	43	25	48	26	45	14	30	27	15	7	27	20	7	4
MOËLAN-SUR-MER	40	71	14	19	20	16	22	26	36	34	24	40	35	57
QUERRIEN	12	8	5	4	2	0	1	1	3	5	1	4	4	7
QUIMPERLÉ	82	26	21	21	30	36	52	18	61	69	23	63	45	52
RÉDENÉ	5	4	16	30	11	5	11	15	5	16	8	18	9	23
RIEC-SUR-BÉLON	22	33	13	10	11	11	24	31	7	32	29	12	28	33
SAINT-THURIEN	7	5	8	4	1	1	-	0	1	0	0	1	0	0
SCAËR	14	18	9	4	2	3	2	6	5	3	4	8	2	1
TRÉMÉVEN	12	11	7	4	5	4	4	4	12	12	2	15	12	10
LE TRÉVOUX	12	20	11	3	4	1	9	7	8	8	8	8	8	2
BRANDÉRIEN	22	4	4	2	4	5	2	18	2	11	19	2	11	3
BUBRY	4	13	7	2	0	4	2	1	0	8	2	1	1	16
CALAN	11	11	23	11	7	5	1	8	21	4	9	24	4	10
CAUDAN	26	20	49	30	82	33	91	38	16	43	42	21	33	50
CLÉGUER	15	28	16	4	10	4	6	12	27	13	6	32	12	18
GÂVRES	1	-	0	0	7	2	-	2	12	1	2	12	1	0
GESTEL	14	37	2	4	1	5	5	26	16	9	22	18	15	1
GROIX	19	11	20	26	9	16	10	24	13	17	21	17	18	11
GUIDEL	79	70	24	27	77	108	71	158	87	169	149	93	172	39
HENNEBONT	171	118	167	52	153	78	252	41	35	42	150	30	44	23
INGUINIEL	12	11	6	8	8	4	8	5	4	5	5	7	4	2
INZINZAC-LOCHRIST	31	52	20	11	15	16	15	8	31	27	10	38	26	27
LANESTER	252	39	18	271	71	68	119	217	71	53	219	78	60	15
LANGUIDIC	78	52	40	28	25	49	19	34	20	37	35	24	35	34
LANVAUDAN	10	2	9	2	1	2	1	0	1	1	0	1	1	5
LARMOR-PLAGE	46	39	187	43	41	29	69	53	61	15	49	47	37	14
LOCMIQUÉLIC	11	14	2	40	10	39	4	23	18	4	23	19	5	8
LORIENT	161	179	89	138	185	156	242	236	32	53	239	30	60	160
PLOEMEUR	47	170	230	35	37	55	95	80	139	134	74	162	131	52
PLOUAY	36	36	43	16	12	20	21	28	21	32	38	25	34	22
PONT-SCORFF	55	9	5	51	5	13	49	84	37	62	102	44	63	30
PORT-LOUIS	13	99	-	0	1	6	5	1	9	31	7	5	34	3
QUÉVEN	17	21	42	45	62	16	126	180	42	62	206	37	65	71
QUISTINIC	9	7	11	1	1	16	2	3	2	3	6	3	4	10
RIANTEC	79	73	63	152	55	99	22	24	13	32	17	24	33	37
KERVIGNAC	63	32	17	21	26	30	74	70	69	53	78	72	48	82
MERLEVEZ	17	31	19	7	5	11	14	7	21	13	10	22	14	11
NOSTANG	20	11	7	3	7	3	1	22	8	14	18	12	12	16
PLOUHINEC	37	38	35	73	34	25	41	49	39	77	39	54	75	86
SAINTE-HÉLÈNE	12	32	18	15	9	4	4	8	13	6	9	12	7	4
LORIENT AGGLO.	1 219	1 115	1 077	999	879	848	1 237	1 304	730	868	1 452	794	903	661
QUIMPERLÉ CO.	359	301	237	180	185	162	228	224	231	253	212	264	241	267
BBO COMMUNAUTÉ	149	144	96	119	81	73	134	156	150	163	154	172	156	199
PAYS DE LORIENT -QUIMPERLÉ	1 727	1 560	1 410	1 298	1 145	1 083	1 599	1 684	1 111	1 284	1 818	1 230	1 300	1 127
SCOT	1 368	1 259	1 173	1 118	960	921	1 371	1 460	880	1 031	1 606	966	1 059	860

*DR (date réelle) : Les mises en chantier sont dénombrées à la date effective de leur lancement

**DPC (date de prise en compte) : Les mises en chantier sont dénombrées à la date de réception de la déclaration d'ouverture de chantier

BASE DES PERMIS DE CONSTRUIRE (SIT@DEL)

Les données de Sitadel2 proviennent des formulaires de permis de construire. Tout pétitionnaire projetant une construction neuve, ou la transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux. Le projet de permis est traité par les services instructeurs (État, collectivité territoriale) dont relève la commune. Les informations du formulaire alimentent l'application Sit@del via les centres instructeurs. Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier, achevements des travaux) sont transmis mensuellement au service de la donnée et des études statistiques (SDES) qui exploite les données à des fins statistiques.

Suite à son autorisation, le pétitionnaire pourra soit démarrer les travaux et déclarer l'ouverture de son chantier (DOC) soit abandonner son projet (et demander l'annulation). La fin des travaux est signalée par une déclaration spécifique (DAACT), à partir de laquelle est vérifiée la conformité au projet initial.

Les informations relatives aux autorisations sont transmises par les services instructeurs dans les six mois après le prononcé. Les déclarations de mises en chantier et d'achèvement des travaux sont à l'initiative des pétitionnaires ; leur remontée est plus tardive et intervient généralement dans les dix-huit mois après l'ouverture du chantier. Les séries en date de prise en compte agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel2.

Par exemple : un permis autorisé en septembre 2019 mais transmis en juin 2020 est comptabilisé dans les autorisations de juin 2020. Une mise en chantier transmise en octobre 2020 est enregistrée dans les mises en chantier d'octobre 2020 quand bien même la construction aurait démarré en novembre 2019.

Les séries en date réelle agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Le délai de mise à disposition des séries en date réelle est relativement long (6 mois pour les autorisations, 18 mois pour les mises en chantier) compte tenu des délais de remontée de l'information. De plus, ces séries sont régulièrement révisées pour prendre en compte les informations les plus récentes connues pour chaque permis.

Par exemple : un permis autorisé en mars 2019 mais transmis en septembre 2019 ne pourra être intégré dans la série en date réelle de mars 2019 qu'au mois de septembre 2019.

Note : les séries en date réelle des autorisations et des mises en chantier sont nettes des annulations.

AudÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Suivez-nous



Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

